Vivre @ Pradines

Pradines
une ville à la campagne

HORS-SÉRIE
spécial mi-mandat

Page de couverture : Photo du Maire et de ses adjoints, avril 2014

Le mot du maire

CHÈRES PRADINOISES
CHERS PRADINOIS

Il y a un peu plus de 3 ans, nous vous sollicitions pour accorder vos suffrages à une liste citoyenne bâtie à partir des compétences respectives et au-delà des clivages politiques traditionnels.
Dans une commune et un environnement local très «marqué» politiquement, vous nous avez majoritairement accordé votre confiance. Je veux croire que vous étiez des précurseurs, car aujourd'hui ces pratiques ont cours au niveau national.
Dans notre profession de foi, nous vous proposions un lourd programme d'investissements et des actions en faveur de l'attractivité de la ville et du bien-vivre des Pradinois.
Trois ans plus tard, qu'avons nous fait de votre confiance ?

Au niveau des investissements :

1. Nous avions prévu de refaire l'étanchéité du toit de l'**école Jean-Moulin** et quelques travaux intérieurs pour 600 000 euros et nous allons réaliser, outre l'étanchéité, trois classes supplémentaires, l'isolation par l'extérieur, la pose de panneaux photovoltaïques et autres travaux intérieurs favorisant le confort d'apprentissage pour les élèves. Sur un montant de 1 300 000 euros, nous avons obtenu 770 000 euros d'aides. Les travaux sont en cours et s'achèveront fin 2017 début 2018.
2. Entre novembre 2017 et début 2019, nous allons refaire la **totalité de l'éclairage public vétuste** pour un montant de 610 000 euros (250 000 euros d'aide attribués). Ces deux premiers investissements devraient entraîner des économies d'énergie significatives.
3. Nous avions prévu l'**aménagement et la sécurisation de la Route départementale 8** qui traverse Pradines. Nous allons durant ce mandat aménager la partie qui va de Pissobi à Daniel-Roques et nous allons profiter de l'occasion pour refaire la conduite d'eau sur l'ensemble de cette longueur et surtout réaliser des exutoires afin d'acheminer l'eau de la RD8, en particulier autour de la salle festive jusqu'au Lot. Je remercie les 2 riverains qui ont eu le sens de l'intérêt général pour nous autoriser à réaliser les tranchées sur leur propriété pour acheminer l'eau jusqu'à la rivière. L'enfouissement des réseaux est maintenant terminé et l'aménagement de la RD8 va débuter dans la foulée avec le parking de la salle festive et l'exutoire des eaux de ruissellement. Au total, le budget de cette tranche sera voisin de 2 200 000 euros avec un total d'aides ou de fonds de concours obtenus de 830 000 euros.
4. En ce qui concerne la **Salle festive et culturelle**, les modifications du Plan Local d'Urbanisme ont été votées fin septembre par le Conseil communautaire et nous attendons la validation de la Préfecture. Le permis de construire est en cours de délivrance. Les travaux pourraient débuter en février 2018 pour se terminer dans l'été 2019. Nous vous avons présenté le projet sur le journal de la municipalité, je souhaite ici rappeler les raisons qui nous ont conduit à **choisir le terrain** au-dessus de l'ancienne mairie (Maison des associations Daniel-Roques) :
   - il est directement accessible à partir de la RD8 depuis un rond-point existant ce qui améliore grandement la sécurité ;
   - sa localisation constitue un trait d'union entre le bourg ancien de Pradines et le quartier plus récent de Labéraudie ;
   - il y a très peu de maisons autour et des possibilités de les isoler du bruit ;
   - l'existence du parking Daniel-Roques permet de mutualiser les places de stationnement avec les 130 places du parking de la salle ;
   - la présence du bois au-dessus de la salle, dont nous sommes propriétaires, donne une plus-value au site et permet d'organiser des spectacles de plein air.

Je précise que les eaux de **ruissellement seront acheminées jusqu'au Lot** par la conduite que nous allons réaliser. L'argument selon lequel il y aurait un surcoût important pour réaliser la salle sur ce terrain est inexact puisque les « carottages » effectués impliquent un surcoût de 40 000 euros par rapport aux premières prévisions, mais l'autre terrain choisi par l'ancienne municipalité avait déjà généré des surcoûts lors de la construction de la Halle des sports.
Le budget consacré à la réalisation de cette salle devrait avoisiner les 3 400 000 euros. En terme de financement, nous avons sollicité l'État, la Région, le Département et le Grand Cahors pour nous accompagner dans ce projet d'envergure.
Tous ces investissements vont doter notre commune d'équipements dont la durée de vie est au moins de 30 ans.
Le **point de collecte des déchets verts** accessible par gravité est réalisé sur un terrain communal à frais partagés entre Le Grand Cahors et la commune et sera mis en service début décembre.
À **Flaynac**, le toit de la chapelle a été refait et l'enfouissement des réseaux achevés.
Sur **Flottes**, nous allons réaliser le remblaiement du terrain jouxtant le Foyer Rural, remplacer l'éclairage public, refaire l'étanchéité du toit de l'église et restaurer ses vitraux. Nous étudions la possibilité de réaliser un local de rangement, et sécuriser le carrefour de l'église.
Tous ces investissements correspondent aux besoins d'une ville au développement démographique rapide, qui aujourd'hui est très peu endettée mais notoirement sous-équipée. Nous avons recouru à l'emprunt tout en gardant pour objectif de positionner l'endettement de Pradines à un niveau équivalent aux communes de la même strate.

Au niveau du fonctionnement et des actions en faveur du vivre ensemble :

1. Nous avons institué **un marché de plein vent** dès l'été 2014, nous espérons le voir perdurer par une plus grande fréquentation, car la qualité des produits locaux est reconnue par tous.
2. Un **Accueil de Loisirs Associé à l'École (Alaé)** a été créé en janvier 2015. Son objectif est d'accueillir les enfants dans un environnement qualitatif avec un nombre d'animateurs diplômés et un encadrement renforcés, et ce, de 7h30 à 18h30 pour faciliter la vie des parents qui travaillent. Aujourd'hui, la structure de cet accueil est très aboutie avec de nombreux partenariats (Centre social et culturel, Médiathèque et associations). Nous avons installé « **l'école numérique** » à Daniel-Roques et à Jean-Moulin (installation en cours de finition) dans toutes les salles de classe, innovation reconnue au niveau départemental. Nous nous réjouissons d'être l'une des rares écoles de notre territoire à voir ses effectifs augmenter.
3. Nous avons relancé le dossier d'**aménagement de la zone des Places** en sommeil depuis 10 ans. Les travaux vont bientôt commencer. Ce sont 31 maisons individuelles ainsi que 144 habitations (maisons de ville ou petits collectifs) qui se construiront conformément au cahier des charges attaché à ce terrain. 3000 m² seront réservés pour la réalisation ultérieure d'une place publique qui participera à la vie collective de la commune.

- Une liste citoyenne
- Sans idéologie partisane
- Aucun soutien de parti politique

Denis MARRE avec Vous pour Pradines 2014-2020

Un avenir citoyen avec Vous pour Pradines

Faites le choix de la liste citoyenne !

Nous revendiquons une **équipe nouvelle**, rassurante, crédible et sans étiquette, car nous pensons que la gestion de Pradines se situe bien au-delà du monopole des partis politiques et des petits arrangements.

Nos **valeurs sociales, humaines** vous assurent une municipalité transparente, à votre écoute et animée d'un esprit d'ouverture.

CHANGEONS LES PRATIQUES : développons une réelle démocratie participative dans tous les quartiers et un dialogue sans préjugés. Soyons proches et à l'écoute, avec loyauté et confiance.

Notre projet, travaillé en profondeur, est concret. Il correspond à une volonté de répondre à vos **attentes du quotidien et construit avec vous l'avenir de Pradines.**

Poursuivons ensemble l'histoire que vous avez commencé à écrire.

Retrouvez toutes nos actualités sur
www.pradines2014.fr

**Donnons ce dimanche 30 mars,
un nouveau visage à la mairie de Pradines**

Plus proche de Vous...

Par un dialogue permanent

Faire vivre Pradines

- Lien habitants-élus permanent
- Comités de quartier et consultations régulières
- Communication constante et intéractive
- Programme annuel d'animations variées
- Marchés de plein air.

Par un cadre de vie rénové

Cadre de vie

- Plan de circulation et de stationnement
- Rénovation de la voirie et des trottoirs sur l'ensemble de la commune
- Eclairage public rénové et harmonisé
- RD8 sécurisée sur la traversée de Pradines
- Fibre optique
- Desserte du réseau Evidence.

Pour la réussite scolaire et l'égalité des chances

Ecoles et Enfance

- Concertation autour d'un projet éducatif global
- Maintien d'un accueil/garderie de qualité et gratuit
- Activités périscolaires diversifiées et adaptées aux rythmes des enfants
- Amélioration des locaux sans délais
- Solutions de prise en charge des enfants les mercredis midi et après-midi.

Par une vie associative renforcée

Vie associative, Sport et Culture

- Conception et réalisation de la salle festive et culturelle :
  - Destinée aux événements familiaux et festifs
  - Priorité aux associations pradinoises
- Soutien aux associations
- Forum annuel de découverte des associations, des clubs sportifs et culturels
- Mise en valeur des abords de la rivière Lot
- Journée annuelle sport/santé/famille.

Par une maîtrise de l'équilibre financier

Finances et Fiscalité

- Part communale des impôts locaux stabilisée
- Faire valoir la voix de Pradines au Grand Cahors
- Equilibres financiers de la commune maintenus
- Conception de la salle festive et culturelle adaptée aux capacités financières de Pradines.

Par un quotidien solidaire et citoyen

Lien social

- Bien vieillir à Pradines
- Animation de Comités de quartier
- Un avenir pour les jeunes
- Soutien des actions du Centre Social et CCAS.

Avec un développement réaliste et ambitieux

Urbanisme et développement économique

- Esprit de Pradines, ville à la campagne, préservé
- Urbanisation non galopante de la ville
- Aménagement de la zone des Places
  - Centre-ville vivant autour de commerces et services de proximité
  - Maison des associations
  - Habitat regroupé pour seniors valides
- Soutien aux entrepreneurs et professions libérales.

Par la réalisation des engagements de l'Agenda 21

Environnement et développement durable

- Diagnostic énergétique des bâtiments communaux
- Démarches éco-citoyennes :
  - Bennes à déchets verts enfouies
  - Journées de solidarité pour la rénovation du patrimoine rural
- Circulation à vélo et à pied améliorée et sécurisée.

Retrouvez l'intégralité de nos projets sur www.pradines2014.fr

4. Deux années n'ont pas été de trop pour **redresser les finances de l'Ehpad***, avec entre autre, une renégociation des taux avec L'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental et la mise en place de l'**annualisation du temps de travail**, tout en conservant l'humanité qui fait la réputation de l'établissement. Je tiens à remercier vivement le personnel de l'Ehpad qui a bien compris l'intérêt réciproque de la démarche.

   Suite aux négociations avec la société Polygone, nous allons **racheter les locaux de l'Ehpad**. En effet, sans intervention de notre part, nous serions conduits à payer des loyers jusqu'à la fin du bail à construction, c'est-à-dire encore 40 ans. En rachetant les locaux grâce à des crédits à très faible taux sur 7 et 20 ans, nous réaliserons ainsi une économie de 30 000 € par an et près de 6 millions d'euros sur la durée.

   Le rétablissement des comptes de l'Ehpad nous a permis de **déployer des ressources** dans l'ensemble des actions menées par le CCAS*. Cela se traduit par un projet de développement social local mis en oeuvre par une équipe de professionnels qui déploient leurs actions auprès des jeunes, des associations et de la population en général.
5. Nous avons créé la **page Facebook Pradines**, fait vivre le **site officiel de la mairie**, installé des **panneaux lumineux** et modifié la présentation de notre **journal municipal** pour l'orienter vers l'information du public et la vie de la commune.

   Nous avons fait le choix de devenir « **Mairie vigilante** », et de promouvoir la sécurité de quartier par l'action collaborative et la bienveillance de voisins vigilants.
6. Après plusieurs mois de discussion avec «La Poste», prenant acte de la dégradation du service liée à la baisse d'activité, nous avons décidé d'assurer la pérennité du service public en créant une **Agence Postale Communale** gérée par notre CCAS. Depuis près d'un an maintenant, le service a été assuré de manière continue par notre personnel que je remercie pour son implication. L'Agence, en proximité directe avec les services du CCAS, s'avère vecteur de lien social et est appréciée de l'immense majorité des habitants.
7. Afin de sécuriser la circulation, nous avons institué un **sens unique entre les lotissements "Les Châtaigneraies" et "Les Graves"** et réalisé des aménagements qui donnent aujourd'hui toute satisfaction. Dans la même logique, nous avons autorisé un seul sens de **circulation pour les bus** sur l'avenue Arnaud Béraldi et mis le chemin des Combettes et le Rédelou en sens unique. Il s'en est suivi une diminution importante du nombre de bus desservant ce quartier suite à la faible fréquentation observée par le gestionnaire, le Grand Cahors. Suite aux discussions entre une association locale de défense des usagers, la mairie de Pradines et le Grand Cahors, nous avons obtenu de réadapter la desserte en ajoutant 2 passages supplémentaires à partir de janvier 2018.
8. Je tiens à souligner ici la contribution du très **dense tissu associatif pradinois**, aussi bien culturel que sportif, qui participe activement à l'attractivité de notre ville. J'exprime toute ma gratitude à tous ces bénévoles qui s'investissent sans compter et que nous essayons de soutenir autant que possible.

9. Nous avons la chance, dans une ville de notre taille, d'avoir des **services administratifs, techniques et du personnel d'animation périscolaire ou encore culturelle ou sociale** dont le travail quotidien a permis à de nouveaux élus très impliqués dans les dossiers de réaliser l'ensemble de nos engagements. À tous, j'adresse mes plus vifs remerciements pour leur capacité à s'adapter à de nouveaux paradigmes.
10. Les coûts de fonctionnement par habitant des villes de notre taille s'élèvent en moyenne à 917 euros alors qu'ils sont sur Pradines de 637 euros. Il en est de même des frais de personnel qui s'élèvent à 327 euros par Pradinois et 441 euros dans les villes de notre taille. Il en résulte que nos marges de manœuvre sont très étroites.
11. Nous nous sommes efforcés d'être très **proches de la population**, et je reçois dans des délais très rapides tous les Pradinois qui me sollicitent, quels que soient les sujets évoqués.
    Nous attachons beaucoup d'importance à la manière d'être des élus, d'abord en faisant preuve de beaucoup d'humilité, ensuite en ne disant jamais un mot sur nos prédécesseurs ou nos collègues élus issus de l'autre liste et pour cela, il est indispensable de s'en tenir à l'**aspect strictement technique des dossiers**. Je remercie tous mes collègues élus pour la permanence de leur engagement et leur efficacité.
    L'augmentation significative du nombre de transactions immobilières et du nombre de permis ou projets sur Pradines est la juste contrepartie de tout ce que nous avons pu faire en matière de qualité de vie dans notre ville.

Voilà, en synthèse, ce que je peux vous décrire de l'ensemble de nos actions et nos projets que les adjoints vous présentent avec plus de précisions dans les pages qui suivent. Chacun d'entre nous se tient à la disposition de ceux qui souhaitent aborder et échanger de vive voix sur les sujets les plus importants de notre mandat.
Je vous souhaite, à chacune et chacun d'entre vous, d'excellentes fêtes de fin d'années.

Denis Marre

*Ehpad : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
*CCAS : Centre communal d'action sociale

Voeux du Maire aux associations

Salle festive et culturelle

Projection des travaux de l'école Jean-Moulin

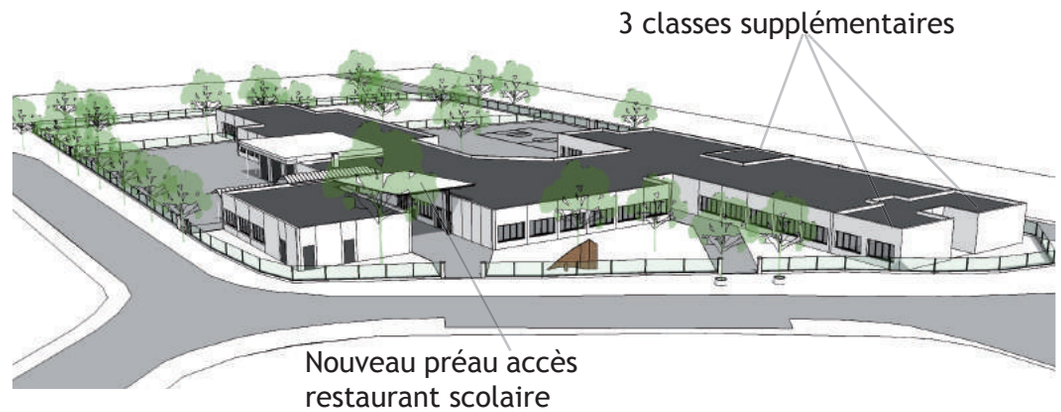

CULTURE & COMMUNICATION

GéraldineRouat

Volonté de la délégation Culture : rendre accessible au plus grand nombre la culture dans son ensemble, favoriser le développement des manifestations festives et culturelles, encourager les initiatives artistiques locales.

Moyens mis à disposition

- Une **Médiathèque** inscrite au réseau des bibliothèques du Grand Cahors avec un fonds avoisinant les 35000 documents, mais qui garde sa **gestion communale**, son équipe dédiée et multi-compétente.
- **Externalisation de la bibliothèque et de la cyberbase** par des activités hors médiathèque au Foyer Rural de Flottes (dépôt bibliothèque), à l'Ehpad, au Centre social et culturel et dans les écoles (ateliers périscolaires).
- **Réfection de la petite chapelle** face à la mairie pour les expositions de peinture, Concours photos, rétrospectives à thèmes comme le Centenaire de la Grande Guerre…
- **Installation d'une barre support** pour l'éclairage des spectacles salle Daniel-Roques, installation de **nombreuses cimaises** au Foyer Rural de Flottes, mise en place d'un **boîtier électrique forain** pour les manifestations aux abords du stade.
- **Délégation des festivités** à Agnès Pagès pour l'organisation, l'évaluation des besoins en matériel, frais de réception et la mise en place des buffets et vins d'honneur.

Actions

- **Soutien aux associations** qui participent au rayonnement de la culture à Pradines : versement de subventions exceptionnelles pour les 2 Prad'in Live du mandat, la pièce du 11 novembre « Il est des Lou de toute sorte », les fêtes de Pradines...
- **Obtention de 3 subventions** pour l'association AVEC Pradines auprès du **Grand Cahors** pour le Prad'in Live en 2015 et 2017 et une subvention de fonctionnement en 2016.
- Continuité du **concours "Pradines en photos"** avec illustrations sur le Calendrier et exposition des clichés des gagnants.
- **Exposition de toiles et photos** pour les artistes pradinois au rez-de-chaussée de la mairie.
- **Partenariat avec l'Artothèque** pour un prêt d'œuvres diverses exposées en mairie.
- Continuité des **Journées du Patrimoine** avec découverte de nos quartiers.
- Création de la **Fête de la Mobilité** en partenariat avec le Grand Cahors (arrêtée cette année par ce dernier).
- Lancement de la **Fête de la Musique** en 2016.
- Soutien au budget de la Médiathèque avec **investissement dans du matériel numérique** (tablettes, ordinateurs…).
- Participation au projet de la **future Salle festive et culturelle** dans les phases de réflexion avec le bureau d'étude, le jury de concours d'architecture et le développement du projet avec le cabinet d'architectes retenu.

Ressources humaines :

- Évolution de l'animateur Cyberbase vers un poste de responsable technique informatique créé par les services, notamment pour l'installation et la maintenance du numérique dans nos écoles.
- Formation aux outils de PAO*.
- Recrutement d'une nouvelle animatrice Cyberbase, puis passage à temps complet pour un élargissement de son champ d'intervention à l'Alaé (formation du personnel à l'utilisation des logiciels numériques et participation à l'élaboration et l'animation d'ateliers pédagogiques) et à la communication (maquette des journaux et calendriers municipaux).

Journées Européennes du Patrimoine 2017

Concours photos pour le calendrier 2017

Affiche exposition Guerre 14-18

Journées de la Mobilité 2015 à Cazes

Dédicace de Marie Rouanet, lecture vivante 2016

Site internet pradines.fr

Volonté de la délégation Communication : développer les outils de communication, rendre accessible l'information communale et soutenir les activités locales

Investissement significatif dans différents outils de communication :

- **2 panneaux électroniques d'information** ont été mis à disposition des habitants dans les 2 bourgs de Pradines et relaient l'information communale et associative.
- **8 bâches kakémonos** implantées sur potence de candélabre pour le marché de plein vent et pour les manifestations.
- Différentes **bâches horizontales** sont installées sur les ronds-points (Marché de plein vent, Rentrée des associations, Journées du Patrimoine et de la Mobilité).
- Investissement dans un **logiciel permettant la création de maquettes graphiques** pour le journal et le calendrier municipal (Adobe In Design©).
- **Achat d'un ordinateur** spécifiquement adapté aux logiciels de PAO.
- Partenariat avec « Voisins Vigilants » pour devenir **« Mairie vigilante »** et communiquer par SMS et mails à tous les membres inscrits en cas de danger ou d'événement important.
- **Nombreuses affiches** pour communiquer sur les manifestations importantes (80% sont conçues et réalisées par l'adjointe sans frais pour la commune).
- **Distribution mutualisée** des flyers des associations pradinoises avec le journal municipal Vivre@Pradines.

Un dialogue repensé, adapté aux nouvelles technologies de l'information et la communication

- **Refonte complète du site Internet**, *responsive design* (adaptable à tout support média), actualités permanentes en 1ère page et nombreux visuels de raccourcis. En moyenne 1400 visites par mois et plus de 17 000 visites chaque année.
- **Création de la page Facebook Pradines** qui a dépassé 500 abonnés et dont certaines publications (comme la vidéo de la fête du 14 juillet) dépassent les 4000 vues. Les posts sont nombreux (plusieurs chaque semaine) et fortement relayés auprès des internautes.
- **Création d'un compte Instagram « Photos de Pradines »** (en cours de développement).
- **Conception du calendrier municipal** réalisée par nos services (auparavant sous-traité).
- **Refonte complète du Vivre@Pradines** : maquette, charte graphique et contenu. Les actions du Centre social et culturel, des élus, de l'Alaé, de l'Ehpad, de l'Économie, des Associations, de la Culture et les Agendas des manifestations y sont développés. De moins nombreuses publications (3 à 4 par an) mais un contenu plus important de 24 à parfois 28 pages (16 pages auparavant).
- **Un livret Dicrim* et une plaquette d'urgence crise majeure** ont été distribués dans tous les foyers.

Les budgets sont maintenus :

- Une renégociation des tarifs de maquette graphiste et édition du journal en tout début de mandat a permis de baisser les coûts de publication de 40 %.
- La distribution du journal municipal, Dicrim*, calendrier municipal et flyers des associations n'est plus réalisée par les services techniques ni par la Poste (coûts trop importants) mais négociée avec le CCAS qui emploie à cette occasion des jeunes Pradinois.
- Développement du personnel Cyberbase à l'utilisation des outils de PAO permettant la prise en charge complète de la maquette du journal depuis 1 an, sans dépense de conception.
- Les budgets communication + culture maintenus tout en gardant autant de manifestations à l'année grâce à l'action importante des associations organisatrices d'événements.
- Manifestations plus nombreuses pour les festivités, mais peu de dépenses engendrées, car économie des vins d'honneur de cérémonies et pots de l'amitié réalisée sur les boissons et gâteaux (souvent réalisés par les élus).

Autres missions de l'adjointe au sein du Grand-Cahors : membre du bureau du SIPA, membre du Conseil d'administration de la Smac* des Docks, membre des commissions Culture, Festivités, Petite enfance, Prospective territoriale, Comité de pilotage numérique, Smocuc*, Syndicat du Quercy Blanc (eau/assainissement).
Au sein du Département : membre du comité Marketing territorial.

*Smocuc : Syndicat mixte ouvert du campus universitaire cadurcien
*Smac : Scène de musiques actuelles
*PAO : Publication assistée par ordinateur
*Dicrim : Dossier d'information communal sur les risques majeurs

FINANCES

Roland Arcache

La commission chargée du budget, des finances et des marchés publics a pour rôle principal l'étude, la préparation et la discussion sur :
- Le Débat d'Orientation Budgétaire qui comprend : l'élaboration annuelle de la politique budgétaire de la commune, la recherche des différentes sources de financement pour un équilibre permanent, la préparation du budget communal en lien avec chaque commission et les différents services rattachés, pour finir, la programmation des investissements ;
- Le suivi et la diffusion de l'ensemble des informations d'ordre financier comme l'analyse des projets des marchés publics et des avenants en fonction des cahiers des charges s'y rattachant, l'analyse des recours et aides financières possibles et le choix des fournisseurs ou prestataires.

Le mot de l'adjoint
« Bâtir un débat d'orientation budgétaire, un budget, un plan d'investissement pluriannuel, des situations financières, des approches de financements de projets, etc., ne sont pas l'affaire du seul adjoint chargé des finances. Cela requiert des compétences et des disponibilités : celles du secrétaire général de la Mairie, de ses adjoints et collaborateurs, toutes ces choses dont j'abuse avec plaisir depuis avril 2014 ! Les résultats ne se fabriquent pas tout seuls, ils ne sont pas miens, ils sont le fruit du bon fonctionnement du collectif qui permet avec efficacité de réfléchir et mettre en place des projets tout en maintenant un fonctionnement quotidien de bon niveau. »

➢ Vous pouvez retrouver l'ensemble des budgets de la commune depuis le debut du mandat dans les numéros du Vivre@Pradines.

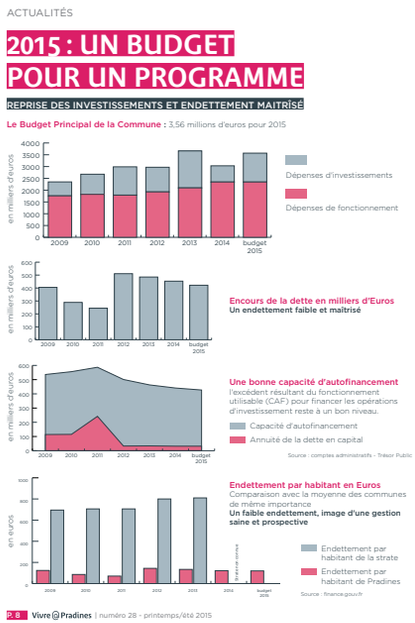
ACTUALITÉS

2015 : UN BUDGET POUR UN PROGRAMME

REPRISE DES INVESTISSEMENTS ET ENDETTEMENT MAITRISÉ

Le Budget Principal de la Commune : 3,56 millions d'euros pour 2015

Dépenses d'investissements
Dépenses de fonctionnement

Encours de la dette en milliers d'Euros
Un endettement faible et maîtrisé

Une bonne capacité d'autofinancement
l'excédent résultant du fonctionnement utilisable (CAF) pour financer les opérations d'investissement reste à un bon niveau.
Capacité d'autofinancement
Annuité de la dette en capital

Endettement par habitant en Euros
Comparaison avec la moyenne des communes de même importance
Un faible endettement, image d'une gestion saine et prospective
Endettement par habitant de la strate
Endettement par habitant de Pradines

Source : finance.gouv.fr

P. 8 Vivre@Pradines | numéro 28 - printemps/été 2015

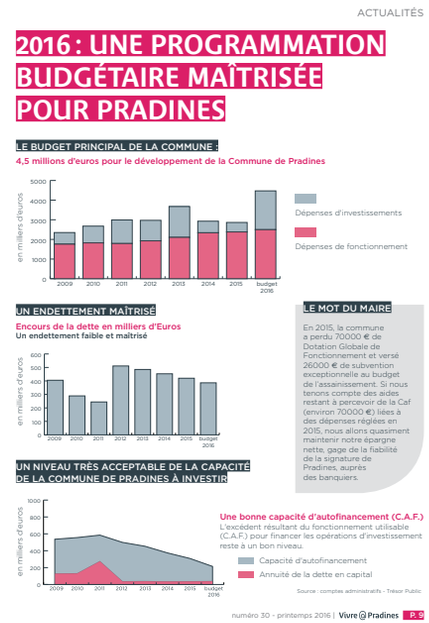
ACTUALITÉS

2016 : UNE PROGRAMMATION BUDGÉTAIRE MAÎTRISÉE POUR PRADINES

LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE :
4,5 millions d'euros pour le développement de la Commune de Pradines

Dépenses d'investissements
Dépenses de fonctionnement

UN ENDETTEMENT MAÎTRISÉ
Encours de la dette en milliers d'Euros
Un endettement faible et maîtrisé

LE MOT DU MAIRE
En 2015, la commune a perdu 70000 € de Dotation Globale de Fonctionnement et versé 26000 € de subvention exceptionnelle au budget de l'assainissement. Si nous tenons compte des aides restant à percevoir de la Caf (environ 70000 €) liées à des dépenses réglées en 2015, nous allons quasiment maintenir notre épargne nette, gage de la fiabilité de la signature de Pradines, auprès des banquiers.

UN NIVEAU TRÈS ACCEPTABLE DE LA CAPACITÉ DE LA COMMUNE DE PRADINES À INVESTIR

Une bonne capacité d'autofinancement (C.A.F.)
L'excédent résultant du fonctionnement utilisable (C.A.F.) pour financer les opérations d'investissement reste à un bon niveau.
Capacité d'autofinancement
Annuité de la dette en capital

Source : comptes administratifs - Trésor Public

numéro 30 - printemps 2016 | Vivre@Pradines P. 9

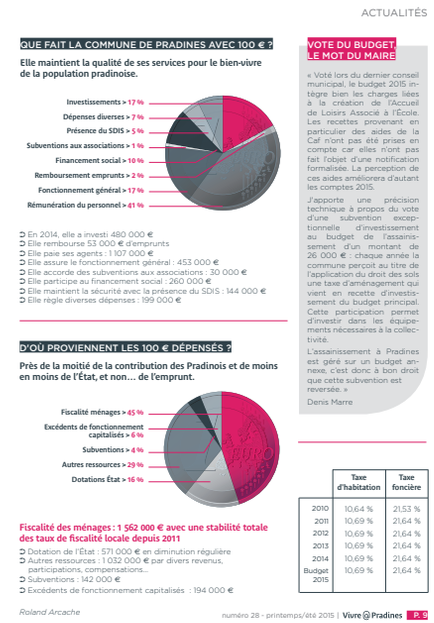
ACTUALITÉS

QUE FAIT LA COMMUNE DE PRADINES AVEC 100 € ?
Elle maintient la qualité de ses services pour le bien-vivre de la population pradinoise.

Investissements > 17 %
Dépenses diverses > 7 %
Présence du SDIS > 5 %
Subventions aux associations > 1 %
Financement social > 10 %
Remboursement emprunts > 2 %
Fonctionnement général > 17 %
Rémunération du personnel > 41 %

En 2014, elle a investi 480 000 €
Elle rembourse 53 000 € d'emprunts
Elle paie ses agents : 1 107 000 €
Elle assure le fonctionnement général : 453 000 €
Elle accorde des subventions aux associations : 30 000 €
Elle participe au financement social : 260 000 €
Elle maintient la sécurité avec la présence du SDIS : 144 000 €
Elle règle diverses dépenses : 199 000 €

D'OÙ PROVIENNENT LES 100 € DÉPENSÉS ?
Près de la moitié de la contribution des Pradinois et de moins en moins de l'État, et non... de l'emprunt.

Fiscalité ménages > 45 %
Excédents de fonctionnement capitalisés > 6 %
Subventions > 6 %
Autres ressources > 29 %
Dotations État > 16 %

Fiscalité des ménages : 1 562 000 € avec une stabilité totale des taux de fiscalité locale depuis 2011
Dotation de l'État : 571 000 € en diminution régulière
Autres ressources : 1 032 000 € par divers revenus, participations, compensations...
Subventions : 142 000 €
Excédents de fonctionnement capitalisés : 194 000 €

VOTE DU BUDGET LE MOT DU MAIRE
« Voté lors du dernier conseil municipal, le budget 2015 intègre bien les charges liées à la création de l'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole. Les recettes provenant en particulier des aides de la Caf n'ont pas été prises en compte car elles n'ont pas fait l'objet d'une notification formalisée. La perception de ces aides améliorera d'autant les comptes 2015.
J'apporte une précision technique à propos du vote d'une subvention exceptionnelle d'investissement au budget de l'assainissement d'un montant de 26 000 € : chaque année la commune perçoit au titre de l'application du droit des sols une taxe d'aménagement qui vient en recette d'investissement du budget principal. Cette participation permet d'investir dans les équipements nécessaires à la collectivité.
L'assainissement à Pradines est géré sur un budget annexe, c'est donc à bon droit que cette subvention est reversée. »
Denis Marre

	Taxe d'habitation	Taxe foncière
2010	10,64 %	21,53 %
2011	10,69 %	21,64 %
2012	10,69 %	21,64 %
2013	10,69 %	21,64 %
2014	10,69 %	21,64 %
Budget 2015	10,69 %	21,64 %

Roland Arcache
numéro 28 - printemps/été 2015 | Vivre@Pradines P. 9

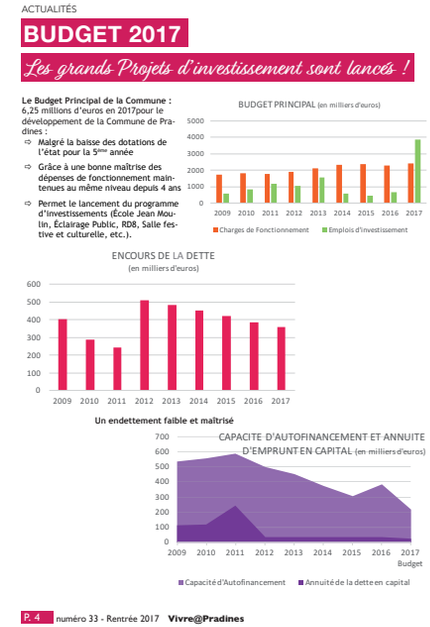
ACTUALITÉS

BUDGET 2017
Les grands Projets d'investissement sont lancés !

Le Budget Principal de la Commune : 6,25 millions d'euros en 2017pour le développement de la Commune de Pradines :
Malgré la baisse des dotations de l'état pour la 5ème année
Grâce à une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement maintenues au même niveau depuis 4 ans
Permet le lancement du programme d'investissements (École Jean Moulin, Éclairage Public, RD8, Salle festive et culturelle, etc.).

BUDGET PRINCIPAL (en milliers d'euros)
Charges de Fonctionnement
Emplois d'investissement

ENCOURS DE LA DETTE (en milliers d'euros)
Un endettement faible et maîtrisé

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT ET ANNUITE D'EMPRUNT EN CAPITAL (en milliers d'euros)
Capacité d'Autofinancement
Annuité de la dette en capital

P. 4 numéro 33 - Rentrée 2017 Vivre@Pradines

AFFAIRES SCOLAIRES & PÉRISCOLAIRES

Delphine Barbé

Volonté de la délégation Affaires scolaires et périscolaires : être plus proche de vous pour la réussite scolaire et l'égalité des chances

Notre engagement durant ces années s'est essentiellement porté sur l'élaboration d' un projet éducatif répondant à une double volonté : celle d'offrir aux enfants de bien vivre leur scolarité, favorisant ainsi la réduction des inégalités, et aussi de mieux concilier vie familiale et professionnelle.

L'Alaé

En décembre 2014, nous avons étudié la possibilité de créer une nouvelle structure pour l'accueil de nos écoliers sur les temps périscolaires. La Caf nous a accompagnés vers la création d'un **Accueil de Loisir Associé à l'École** financé par une convention tripartite incluant la participation de la Mairie (200000 €), de la Caf (95000 €) et des parents (15000 €). Ce projet a été présenté aux enseignants, représentants de parents d'élèves et devant l'opportunité financière offerte par ce partenariat, nous avons décidé de créer l'Alaé de Pradines.

Quels ont été concrètement les bénéfices de ce partenariat ?

- Création par l'équipe municipale d'un **Projet Éducatif Territorial** (PEDT) commun aux 3 écoles validé par la DDCSPP*, l'Éducation Nationale et la Caf.

- Mise en place d'un **encadrement de proximité** au sein des écoles et de l'Alaé avec la nomination d'une directrice (montée en compétences grâce à la prise en charge d'une formation BPJEPS*, diplôme obtenu en 2017). La directrice de l'Alaé est dorénavant l'interlocutrice privilégiée des parents. Elle veille à l'application de la politique des élus et la bonne mise en œuvre du PEDT et par le personnel municipal.

- Accompagnement des agents dans des **formations diplômantes** (Bafa*, animation de groupe d'enfants…), ce qui permet à l'ensemble du personnel de progresser à son rythme et d'acquérir de nouvelles méthodes pédagogiques.

- **Recrutement de personnel qualifié** pour une mise en conformité aux normes d'encadrement éducatives et de sécurité : un encadrant pour 14 enfants de moins de 6 ans, un encadrant pour 18 enfants de plus de 6 ans.

- **Activités périscolaires diversifiées** construites lors des réunions d'enfants animées par la directrice de l'Alaé et adaptées à leurs envies et leurs besoins.

- **Créations d'événements citoyens** comme les « Jeunes Citoyens Supporteurs » ou « La Pradinoise » pour que les enfants connaissent mieux leur commune tout en s'amusant...

Carte +

- Mise en place d'un **système de gestion informatisé de l'Alaé** qui permet :

  - aux parents de réserver les temps d'accueil pour les enfants, d'alimenter financièrement leur compte famille à leur rythme ;
  - à la commune de savoir à tout instant le nombre d'enfants présents à chaque période et ainsi d'optimiser la gestion des encadrants ;
  - à la Caf d'obtenir les bilans de fréquentation grâce à un logiciel compatible.

Matériel et travaux

- **Réponse favorable à deux appels à projets** « Publics et territoires » auprès de la Caf qui ont permis d'acquérir du matériel pédagogique pour l'Alaé et de mettre en place le numérique dans nos écoles.

D'**importants travaux** ont été engagés afin d'améliorer le quotidien des élèves et du personnel :

- Jean-Moulin : rénovation de l'ensemble du bâtiment améliorant les conditions de vie des enfants, des enseignants et du personnel, avec notamment l'**isolation phonique du restaurant scolaire et des parties communes**. Des **classes supplémentaires** ont été créées afin d'adapter les besoins en salles de l'Alaé et du corps enseignant. De plus, un **système de sécurité à l'entrée des écoles** a été installé de façon à maitriser les entrées et sorties et limiter les risques d'intrusion.

- Daniel-Roques : installation d'un **préau** en 2014, remplacement de **matériel cuisine**, **création des jardins pédagogiques**, **sécurisation du local** de stockage des vélos et draisiennes de l'école.

- Le **numérique** a été installé dans nos trois écoles, équipement choisi par les enseignants et dont la formation est assurée régulièrement par l'Éducation nationale. Nous avons nommé un **responsable informatique** dédié à la mise en place du matériel, sa maintenance et l'accompagnement pour son utilisation.

- Mise en place d'une **solution de transport** des enfants sur l'accueil de loisirs de Cahors le mercredi midi (taxi pradinois).

- Mise en place de **2 services de restauration** dans les trois écoles afin de proposer un repas pour les enfants pris dans la convivialité, en concertation avec l'expertise de la Cuisine centrale du Grand Cahors, fournisseur des repas.

Nous poursuivons bien sûr notre action au bénéfice du bien vivre des enfants à l'école en concertation avec les parents, les enseignants et nos partenaires.

*DDSPP : Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations. *BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport. *Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

Ateliers périscolaires : scrapbooking, jeux d'échecs, karaoké, zumba

RESSOURCES HUMAINES & ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Nicole Bru

Volonté de la délégation Ressources humaines et Administration générale : garantir une stabilité des effectifs et promouvoir le développement personnel des agents de la commune, garantir des services optimums pour la population par la mise en œuvre d'un Plan communal de sauvegarde adapté et performant.

Ressources Humaines :

- **Développement des effectifs** avec le recrutement de deux personnes en contrat d'avenir et plusieurs emplois "service civique".
- **Développement de la promotion interne** grâce à une collaboration avec le Centre de Gestion du Lot et la mise en place de formations diplômantes.
- **Accompagnement pour l'encadrement du personnel des écoles** par un travail sur le développement des entretiens individuels d'activité et la réorganisation globale des effectifs (dès 2014 pour les services de cantine puis à la mise en place de l'Alaé en 2015).
- Volonté de mise en place de l'**annualisation du temps de travail** via une première approche instituée par l'Ehpad qui se trouve aujourd'hui être une réussite autant sur le plan organisationnel que social.

Administration générale :

- Instauration du **prélèvement automatique mensuel** pour le règlement des factures d'eau et assainissement.
- Mise en place d'un **outil numérique pour les incriptions des élèves des écoles** au restaurant scolaire et aux activités périscolaires. Possibilité de réaliser des versements par anticipation sur un compte famille au rythme souhaité.

Sécurité :

- Travail sur la **mise en conformité des accès aux personnes à mobilité réduite** dans les bâtiments communaux et présence à tous les contrôles sécurité d'ouverture au public.
- Réalisation du **Plan Communal de Sauvegarde** avec :
  - organisation générale des mesures de prévention avec moyens d'alerte, besoins en personnel, outils et matériel en cas de "crise majeure" ;
  - création du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs auxquels la population pourrait être exposée : risques naturels, technologiques, de transport ou encore sanitaire ;
  - déploiement des Relais de quartier : recherche et formation de personnes volontaires pour intervenir en cas de déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde ;
  - exercice grandeur nature avec le personnel de la mairie, les élus, les Relais de quartier et les services de l'état : Préfecture et Délégation Militaire Départementale
  - réunion post-exercice avec bilan et actions correctives à mener. Compte-rendu sur le V@P.

En projet :

Étudier la mise en place d'une **réserve citoyenne** suite à la réunion qui s'est tenue à la Préfecture en mai 2017.

Exercice Plan Communal de Sauvegarde

Infos et N° utiles

Informer et s'informer en cas de risques majeurs à Pradines

Téléphones :

.Mairie : 05 65 53 26 00
.Astreinte d'Urgence mairie : 06 21 38 07 04
.CCAS (Situation de canicule) : ... 05 65 53 26 25
.Secours : ..... 18 ou 112
.Samu : 15
.Forces de l'ordre : 17
.Préfecture : 05.65.23.10.00

Sites internet :

.Mairie : ..... www.pradines.fr
.Facebook mairie : ..... Pradines
.Préfecture : ..... www.lot.gouv.fr
.Informations sur les risques par commune : .....
.Météo : ..... www.meteofrance.fr
.Suivi des crues : ..... www.vigicrues.gouv.fr

Stations de Radio :

.Antenne d'Oc : ..... 88.1 et 89 Mhz
.Europe 1 : ..... 99.7 Mhz
.France Info : ..... 105.6 Mhz
.France Inter : ..... 93.4 Mhz
.Présence Lot : ..... 92.5 Mhz
.RFM : ..... 95,4 MHz
.Totem : ..... 96,3 Mhz

Le kit d'urgence

✓Eau : six litres par personne en petites bouteilles,
✓Photocopies papiers administratifs (carte identité, carte assuré social
✓Double des clés (voiture, maison...),
✓Nourriture de secours consommant peu d'eau : barres énergétiques.
✓Outils de base : couteau de poche multifonctions, ouvre-boîte...,
✓Lampe de poche avec deux jeux de piles de rechange ou bien une la
✓Bougies avec allumettes ou briquet,
✓Radio avec piles ou batteries, ou bien une radio sans pile à manivelle
✓Trousse médicale de premiers soins : bandelettes, alcool, sparadrap.

Fiche urgence distribuée avec le DICRIM

Les bons réflexes

Le risque Météorologique

EN CAS D'ORAGE OU DE TEMPETE

.Ne vous abritez pas sous les arbres,
.Evitez les déplacements,
.Signalez les départs de feux.

EN CAS DE CHUTE DE NEIGE

.Ne touchez pas les électriques tombés au sol,
.Dégagez la neige sur les trottoirs devant chez vous,
.Evitez de sortir.

EN CAS DE GRAND FROID

.Habillez vous chaudement et filsne gardez pas des vêtements humides,
.Informez vous de la santé des personnes fragiles,
.Evitez de sortir,
.Attention aux moyens utilisés pour vous chauffer : les chauffages d'appoint ne doivent pas fonctionner en continu.

EN CAS DE CANICULE

.Buvez beaucoup (eau),
.Restez à l'ombre, portez un chapeau et des vêtements amples,
.Tirez les volets et fermez les fenêtres en journée,
.Informez vous de la santé des personnes,
.Limitez les activités physiques.

Le risque Inondation

.S'informer de l'évolution de la crue (radio,mairie,...)
.Ne pas s'engager sur une route inondée à pied ou en voiture,
.Ne pas rester à l'intérieur d'un véhicule pris par les eaux.

Le risque Mouvement de terrain

.Fuir latéralement,
.Sortir des bâtiments par les côtés les moins exposés,
.Ne pas revenir sur ses pas,
.Ne pas entrer dans un bâtiment endommagé ou sur une zone touchée.

Le risque Transport de matières dangereuses

.Si on est témoin de l'accident, donner l'alerte en précisant le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro du produit et le code danger, la nature du sinistre,
.Si un nuage toxique vient vers vous : fuir selon un axe perpendiculaire au vent, se mettre à l'abri dans un bâtiment ou quitter rapidement la zone,
.Se confiner, obstruer les entrées d'air, s'éloigner des portes et des fenêtres, ne pas fumer,
.Ecouter la radio pour connaître les consignes à suivre,
.Se laver en cas d'irritation et si possible se changer,
.Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation

Le risque Feu de forêt

.Si vous êtes témoin d'un départ de feu, **informer les pompiers (18 ou 112)** le plus vite et le plus précisément possible,
.Dans la nature, s'éloigner dos au feu,
. Si on est surpris par le front de feu, respirer à travers un linge humide.
.Une maison bien protégée est le meilleur abri,
.Ouvrir le portail pour garantir l'accès aux pompiers,
.Fermer le gaz,
.Se calfeutrer : fermer et arroser volets, portes et fenêtres ; occulter les aérations et cheminées pour éviter les appels d'air,
.Signaler sa présence (écriteau de fortune, ...).
N'évacuez que sur décision des sapeurs-pompiers ou des autorités

Le risque Rupture de barrage

.Dès l'alerte, rejoindre les points de regroupement définis dans le PPI le plus rapidement possible,
.Ne pas prendre l'ascenseur,
.Ne pas revenir sur ses pas,
.Ne pas aller chercher ses enfants à l'école.

LIEN SOCIAL ET INTERGÉNÉRATIONNEL

Martine Hilt

Volonté de la délégation Lien social et intergénérationnel : être plus proche des habitants de la commune grâce à une connaissance des besoins de la population et la mise en place d'actions participant au bien vivre ensemble à tous les âges de la vie.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Pradines

- **Aides alimentaires et financières** : une nouvelle procédure pour l'étude des demandes attribuées par le CCAS a été mise en place. Elles sont toutes au préalable étudiées techniquement par la CESF (conseillère en économie sociale et familiale) du Centre Social et Culturel. La commission, composée d'élus, statue sur ces demandes. En 2016, ce sont 5000 € qui ont été consacrés à des aides alimentaires, des dettes énergétiques, d'eau et de restaurant scolaire.
- **Analyse des besoins sociaux** : afin d'orienter les actions à mener auprès de la population, une enquête sur le bien vieillir à Pradines a été réalisée en 2015. Il en ressort que notre action doit s'orienter sur la qualité de vie des personnes âgées vivant à domicile ou à l'Ehpad. En partenariat avec l'association Club des Loisirs, des après-midis conviviaux « La Pause pradinoise» (goûters des aînés) sont organisés les mois d'hiver. L'objectif est de maintenir, créer, ou recréer des liens sociaux pour lutter contre l'isolement.
- **Demandes de logements sociaux** sur la commune : La CESF reçoit les demandeurs et soutient leur dossier, accompagnée d'une conseillère déléguée, lors des commissions d'attribution de logements auprès des bailleurs sociaux (Lot Habitat et Polygone). Nous travaillons en partenariat avec ces organismes pour maintenir ou développer un parc de logements sociaux de qualité.

Agence Postale Communale

Dans un objectif de service de proximité de qualité, depuis janvier 2017, le CCAS gère l'activité de l'Agence Postale Communale avec le personnel du CCAS et du Centre social.
L'agence va évoluer et d'autres services viendront compléter ceux de la poste avec notamment une permanence de Lot Aide à Domicile, de la Caf...

Ehpad Résidence du Petit Bois

L'objectif des Ehpad d'accompagner les seniors en perte d'autonomie, de leur offrir un meilleur confort de vie a motivé l'ensemble de notre action.

- Rétablissement des équilibres budgétaires : en 2014, l'Ehpad souffrait de déficits récurrents, notamment sur le budget de la section soins, financé par l'ARS*. Un travail très important de négociations et de réorganisation interne, avec la mise en place de l'annualisation du temps de travail et la renégociation de la convention tripartite, a permis un retour à un équilibre budgétaire sur l'année 2016 et le recrutement de personnel de soin supplémentaire.
- Des investissements ont été entrepris afin d'améliorer le confort de vie des résidents et les conditions de travail du personnel qui vont de pair : formation du personnel, réfection totale de la salle de repos du personnel, gros entretien du toit de l'Ehpad, rénovation totale de 7 à 8 chambres par an, réfection totale de la salle à manger du secteur protégé, changement de l'ensemble du parc informatique, groupe électrogène.
- Un partenariat étroit est développé avec l'association du Petit Bois qui a financé l'espace Snozelen et une balnéothérapie. Les bénévoles réalisent tous les mois un journal thématique avec la participation des résidents, et des animations festives avec les familles en juin et pour les fêtes de fin d'année.

Centre Social et Culturel l'Escale

- La dynamique du Centre Social était en sommeil depuis plusieurs années. La municipalité et le CCAS, conscients de l'importance de cet équipement pour l'animation sociale locale et pour la démocratie de proximité en ont fait une priorité. Avec une dotation municipale en évolution positive, le Centre Social et Culturel, a mis en place un projet de développement social intergénerationnel à la mesure de Pradines. Il a développé ses moyens en personnel, en locaux et en matériel.
- Une équipe renforcée qui compte 8 agents (4 auparavant) avec la création d'un poste exclusivement consacré à la direction du Centre Social et Culturel, l'arrivée d'une animatrice *Desjep pour les 11-14 ans à mi-temps, d'un animateur Beatep pour l'Accueil Jeunes et d'une personne pour assurer l'accueil au Centre Social.
- Un projet cohérent en phase avec la réalité locale pour la période de 2015-

*ARS : Agence Régionale de Santé *Desjeps : Diplôme d'état supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

2018. Il a été validé par la Caf, notre principal financeur et partenaire. Il constitue le fil rouge de toute l'action du Centre Social et Culturel à travers des thématiques diverses : l'accompagnement à la parentalité, l'accompagnement des jeunes, l'animation de la vie sociale à Pradines, rompre l'isolement des personnes âgées, intérêt général et citoyenneté…

Des projets innovants :

- Un Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les 11-14 ans unique sur le Grand Cahors.
- Un Lieu d'accueil Parents Enfants pour les 0-4 ans.
- "Les Promeneurs du Net" pour assurer une présence éducative sur les réseaux sociaux.
- Des actions festives pour renforcer le lien social à Pradines. Le Centre Social multiplie les actions, comme le repas des voisins (avec 30 % de toute la population pradinoise), la Pause Pradinoise, la Pradinoise (rallye citoyen pour les enfants des écoles primaires de Pradines), les ateliers d'éducation populaire (couture, cuisine, tricot, gym douce, alphabétisation), les animations pendant les vacances scolaires, la fête de la musique, le Prad'in Live, les Journées de la Mobilité et du Patrimoine, La Rentrée des associations….
- L'Escale soutient l'activité des associations et leur développement au titre d'un partenariat de proximité. La Ruche et le Club des aînés démultiplient l'action du Centre social auprès de leur public.
- Un lieu d'accueil rénové : des travaux importants ont été réalisés en 2016 afin d'accueillir le public dans de bonnes conditions et assurer un environnement de travail adapté aux agents.

Repas espagnol à la Résidence du Petit Bois

Prévention spécialisée

Le Conseil Départemental finance depuis plusieurs années un poste d'éducateur spécialisé. En adéquation avec les élus de Pradines, elle mène un travail de médiation et de présence quotidienne auprès des jeunes et des familles. Elle mène des actions éducatives avec les jeunes en voie de marginalisation ou de désocialisation, en lien avec différents partenaires, dont la Mission locale, ce qui contribue à assurer un climat paisible à Pradines.

Opération Alaé-Escale "La Pradinoise"

SPORTS & VIE ASSOCIATIVE

Abder Jaballah

Volonté de la délégation Sports & Vie associative : Une ville qui bouge, c'est une ville qui vit.
Notre ambition ? Faire de Pradines une ville dynamique, où le sport, les loisirs et la culture se partagent au quotidien.

Sport, culture et solidarité contribuent au dynamisme de la commune, c'est pourquoi la commission Vie associative œuvre dans ce sens permettant de répondre aux attentes des Pradinois et de favoriser le vivre ensemble.

La troisième année de mandat s'achève et de nombreux projets également; d'autres sont en cours et des nouveaux sont programmés. Plus de 50 associations sont recensées sur notre commune, elles ont toutes une particularité sportive, culturelle, de loisirs, artistique, traditionnelle, sociale ou encore d'intérêt général.

Afin d'accompagner les associations et de favoriser la vie associative, la municipalité organise plusieurs actions tout au long de l'année :

- **"La Rentrée des associations"** (forum), début septembre, pour un après-midi de rencontres et d'informations ouvert au public à la Halle des sports.
- De nouvelles associations viennent enrichir la variété des activités de la commune. Pour les plus récentes, des **créneaux de mise à disposition de salles de répétition** ou de réunion ont pu être accordés.
- L'adjoint en charge de la commission et ses membres **rencontrent les associations** chaque année, durant leurs activités et manifestions. Ils participent aux assemblées générales afin d'échanger avec et d'être au plus près de leur besoins.
- La **charte de partenariat entre la Mairie et les Associations** ainsi que la **convention d'utilisation des infrastructures municipales** ont été revues afin de maintenir un partenariat favorable dans l'intérêt de tous. Maison des associations : mutualisation des bureaux et mise en place d'un **planning d'utilisation des salles de répétition**.
- Le nombre important d'associations exige une gestion claire et précise des **prêts des salles municipales** et des conditions d'utilisation des infrastructures. L'objectif est de conserver une relation harmonieuse entre tous – élu(e)s, associations et personnel municipal.
- **Travaux** réalisés à la salle Daniel-Roques et la salle de Flottes (rénovation et mise aux normes).
- Création d'un **guide annuel des associations**, une brochure détaillée pour répertorier et faire mieux connaître toutes les associations.
- Présence d'une **rubrique "Associons-nous" dans le journal municipal** pour mettre en valeur les actions et projets associatifs.
- Le **maintien des subventions aux associations sportives, culturelles, de loisirs et de solidarité**. Malgré le contexte budgétaire difficile, les subventions ont été augmentées dès 2014 de 5 000 € pour une enveloppe globale de 30 000 € (hors subventions exceptionnelles) et maintenues à ce niveau.

Subventions

Les demandes de subventions se font chaque année en janvier. Après avis de la commission, elles sont validées puis votées en conseil municipal. Les subventions sont de trois ordres : subventions de fonctionnement pour permettre aux associations de développer leurs activités ; subventions exceptionnelles pour la mise en place d'un évènement ponctuel « exceptionnel » ; charges supplétives, c'est-à-dire des aides en nature (matériel mairie, mise à disposition de salle, charges d'électricité, d'entretien). La commission s'est attachée à mettre en place des critères pour l'attribution des subventions.

Soutenir le développement des pratiques sportives

- **Rénovation et entretien** régulier du stade (terrain d'honneur et annexe)
- **Aide à la pratique sportive**, ce dispositif a pour but de favoriser un égal accès à la pratique du sport en proposant une aide financière aux familles à faible quotient familial sans limite d'âge.
- En partenariat avec le Grand Cahors, nous veillons à l'entretien régulier du complexe sportif de la Halle des sports (de compétence communautaire).

Pour retrouver toutes les informations sur les associations :

Le site internet de la commune (onglet Vie associative) ; le guide des associations à la Mairie, Médiathèque et l'Escale ; en prenant rendez-vous avec Abder Jaballah, adjoint au maire ; ou encore en vous informant auprès des membres de la commission (cf site internet dans Municipalité/Conseil municipal/Les commissions).

Tennis club de Pradines

Bolides radio-télécommandés

Rentrée des associations

Chantier préservation du patrimoine par Pierres & Empreintes

Bénévoles du Prad'in Live 2017

TRAVAUX, QUALITÉ & CADRE DE VIE

André Mazot

Volonté de la délégation Travaux : assurer le suivi, la coordination et surveiller les différentes étapes des projets de déploiement des travaux à réaliser.
Volonté de la délégation Qualité & cadre de vie : apporter un environnement agréable et entretenu sur l'ensemble de la commune pour ses espaces verts, voirie, éclairage, bâtiments communaux, assainissement…

Le mot de l'adjoint

« Trois années de travail quasi quotidien au service des Pradinois.

Le bilan mi-mandat est très délicat à exposer, car le temps des réalisations est précédé d'un temps considérable nécessaire à leur programmation : les études, les procédures, les choix des maîtres d'œuvre et des entreprises, les rendez-vous de programmation ainsi que les rendez-vous de chantier... sont pourtant l'essentiel de la tâche qui m'incombe journellement.

À tout cela s'ajoute l'action au quotidien, moins spectaculaire certes, mais plus proche des habitants ; celle-ci est aussi importante et occupe la plus grande partie du temps et du travail, qu'il s'agisse du Cadre de vie ou des travaux divers.

Ma plus grande satisfaction, bien qu'il soit difficile de citer une seule action, est celle d'avoir œuvré et concrétisé, en toute complicité avec M. le Maire, à l'acquisition des terrains où va être implantée notre future salle festive et culturelle.

Le marché de plein vent de Pradines a nécessité une forte implication et généré beaucoup d'engouement à ses débuts. Il est dommage que son taux de fréquentation ait baissé malgré la qualité des produits locaux proposés et le vecteur de lien social qu'il représente pour la vie de la cité.

En conclusion, je remercie l'ensemble des acteurs, notamment les équipes techniques et leur directeur pour tout le travail réalisé. Une étape est franchie, les suivantes se précisent et permettront la réalisation des objectifs contenus dans nos engagements. »

Point sur les travaux réalisés et études menées

Bâtiments :

- réfection des toitures de l'église Saint-Martial et de la chapelle de Flaynac
- installation d'un préau à l'école Daniel-Roques ;
- mise en place de l'école numérique à Daniel-Roques ;
- ouverture du chantier de rénovation de l'école Jean-Moulin ;
- barre support pour éclairage des spectacles dans la salle Daniel Roques ;
- rénovation des peintures, du bar et de la robinetterie du Foyer rural de Flottes, pose de cimaises sur les murs, protection des murs latéraux.
- réalisation d'un diagnostic énergétique sur l'ensemble des bâtiments communaux;
- installation et mise en production d'un générateur photovoltaïque sur la toiture du groupe scolaire Jean-Moulin ;
- fin de l'étude du projet de la salle festive et culturelle.

Point Qualité et cadre de vie

Éclairage Public :

Réalisation d'un état des lieux de l'ensemble de notre éclairage public avec géo-positionnement des lampadaires. Cette analyse a fait apparaître 630 points lumineux vétustes sur les 863 qui composent notre infrastructure d'éclairage urbain.

Voirie :

La compétence voirie a été transférée en 2010 au service du Grand Cahors ; service avec lequel nous collaborons régulièrement pour la programmation tant de l'entretien que de l'investissement pour nos voies.

En entretien voirie, nous avons abouti à la rénovation des trottoirs les plus endommagés en plus du point à temps sur les diverses chaussées.

En investissement voirie, il a été réalisé la réfection totale du lotissement Les Châtaigneraies et Les Graves et mise en place de sens unique.

Une première tranche d'enfouissement des réseaux a été réalisée sur la RD8 ainsi que l'étude de sa sécurisation.

L'ensemble des voies de Flottes et Flaynac a été reprofilé et revêtu en bitume bicouche.

Espaces verts :

Mise en place du traitement des espaces verts « Zéro Phyto », en adéquation avec la loi de transition énergétique pour la protection de l'environnement, donc retour au désherbage manuel entraînant l'acquisition de nouveaux équipements tels que le peigne à gazon et la machine à désherber les chemins blancs.

Traitement de régénération de la pelouse du stade d'honneur.

Propreté :

La compétence « collecte des déchets » a été transférée dans les années 2000 au Grand Cahors. Avec ce service, nous avons un dialogue permanent qui a permis l'ajout de conteneurs supplémentaires, le redéploiement des récup' verre, le doublement des rotations des bennes à déchets verts et l'étude d'une plateforme permanente de deux bennes supplémentaires.

À Flottes, réalisation d'une plateforme pour les poubelles sur le nouveau lotissement.

Diagnostic et cartographie des schémas directeurs d'assainissement et schémas de gestion des eaux pluviales. (Marché pour les communes de Cahors et Pradines, réalisé par la société Aragon).

Aménagement pour bennes à déchets verts

École Jean-Moulin avant les travaux

École Jean-Moulin en cours de rénovation

Travaux à poursuivre

Bâtiments :

Finition, prévue fin 2017, du chantier de rénovation du groupe scolaire Jean-Moulin avec mise en place de l'école numérique.

Salle festive et culturelle, consultation des entreprises, attribution des lots techniques pour un démarrage du chantier début 2018.

Travaux rénovation de l'église de Flottes (toiture et vitraux). Fonds Denieuls obtenus.

Éclairage Public :

Remplacement de 630 point lumineux en trois phases 2017, 2018 et 2019.

Propreté :

Réalisation de la plateforme pour l'ajout de deux bennes à déchets verts permanentes, en partenariat avec le Grand Cahors, et clôture du site par la commune (voir photo ci-dessus).

Voirie :

Réfection de l'avenue G. Monnerville et modification du carrefour avec les rues Jean-Moulin et St-Exupéry.

Fin de l'enfouissement des réseaux sur la RD8 en septembre 2017.

Réfection sécurisation de la RD8. Consultation des prestataires en cours…

Proposition de noms de rues sur Cazes, Flaynac et autres, validation, puis numérotation avant fin 2017.

Espaces verts :

Pour diminuer la charge de travail générée par le programme « Zéro Phyto », étude de prairies fleuries sur divers espaces verts.

URBANISME

Christophe Vilgrain

Volonté de la délégation Urbanisme : participer au développement et à l'attractivité de la ville par un soutien aux projets instaurés par la commune ou des investisseurs privés et publics. Définir un plan local d'urbanisme intercommunal en adéquation avec les volontés de développement urbain et de protection de l'environnement naturel existant.

Sécurisation de la RD 8 :

L'enjeu pour la collectivité, à travers l'aménagement de cette voirie, est de **limiter la vitesse** des divers véhicules, de **sécuriser les déplacements** des piétons, des deux-roues et notamment des élèves qui utilisent les transports scolaires.

L'étude de cet aménagement a porté sur la totalité de la traversée de Pradines.

L'ensemble des travaux, pour l'instant sur le tronçon du rond-point de Daniel-Roques jusqu' à la sortie de Pradines (Pissobi), portera principalement sur l' **aménagement de la voirie** avec en priorité l'implantation d'un trottoir sur un côté et un rétrécissement marqué de la largeur de la voie, facteur de ralentissement du trafic.

L'**enfouissement des réseaux** vient d'être terminé et les travaux de sécurisation sur ce tronçon devraient commencer fin 2017.

Urbanisme et développement économique

Aménagement des Places : La SA Polygone va aménager la zone entre la Halle des sports et les commerces de Labéraudie afin de **dynamiser le centre ville** autour des commerces et services de proximité. La composition de cet aménagement, qui a été présenté au dernier comité de quartier de Labéraudie, est le suivant : 69 logements sociaux collectifs, individuels ou intermédiaires, 44 logements collectifs, 31 terrains nus pour maisons individuelless.

Cet aménagement a déjà commencé avec la construction en 2016 de 2 nouveaux bâtiments de 24 logements à côté de la Halle des sports.

L'aménagement de cette zone doit se poursuivre en 2018.

Modification du Plan Local d'Urbanisme de Pradines (PLU) : en fonction de nos projets, dont la construction de la salle festive et culturelle, il est apparu que certaines modifications de notre PLU, sur plusieurs secteurs de la commune, étaient indispensables afin de **répondre aux réalités de terrain** et pour ne pas bloquer certains projets de construction. L'objectif étant que notre commune reste attractive tout en préservant l'esprit de Pradines : ville à la campagne.

Aujourd'hui, l'ensemble de nos modifications ont été validées par le Grand Cahors.

Projet de résidence seniors : Notre souhait est de trouver un porteur de projet pour **construire une résidence à destination de logements pour nos "seniors"**, qui est un habitat intermédiaire entre domicile et établissement. Ces nouvelles habitations s'adressent aux personnes retraitées, seules ou en couple, qui souhaitent rester à domicile en toute sécurité, en bonne santé, en gardant des activités.

Environnement

Mise en valeur du site de Cazes : Face à la recrudescence de conducteurs de véhicules à moteur (de type moto, quad…) qui perturbent les habitats naturels, nous avons pris la décision de **réglementer de façon permanente la circulation des engins motorisés sur 6 chemins ruraux de la commune** sur le secteur de Cazes. Cette interdiction a également été prise sur la commune de Douelle.

Agenda 21 (en collaboration avec l'adjoint aux travaux André Mazot qui assure le suivi de ces différentes actions)

L'Agenda 21 est un programme d'actions pour le 21ème siècle orienté vers le développement durable.

Nous avons fait le choix de ne pas renouveler le document administratif «Agenda 21» qui nous obligeait à refinancer une étude, mais plutôt de le mettre en oeuvre dans nos différents projets :

- **Réduction des dépenses énergétiques** : réhabilitation de l'école Jean-Moulin avec son isolation par l'extérieur (toiture et murs du bâtiment), changement de la chaudière par un groupe de deux chaudières à condensation, installation d'une Ventilation Mécanique Contrôlée pilotée, un éclairage global des locaux à LED.
- Développement de **projets d'énergie renouvelable** avec l'installation d'un générateur photovoltaïque sur le toit de l'école Jean Moulin.
- Réalisation d'un **diagnostic énergétique sur l'ensemble des bâtiments communaux** par Quercy Énergie (Conseil en énergie partagé).
- **Réduction de la consommation électrique** due à l'éclairage public : remplacement de 630 points lumineux par des luminaires à lampes LED.

Réaménagement de la RD8

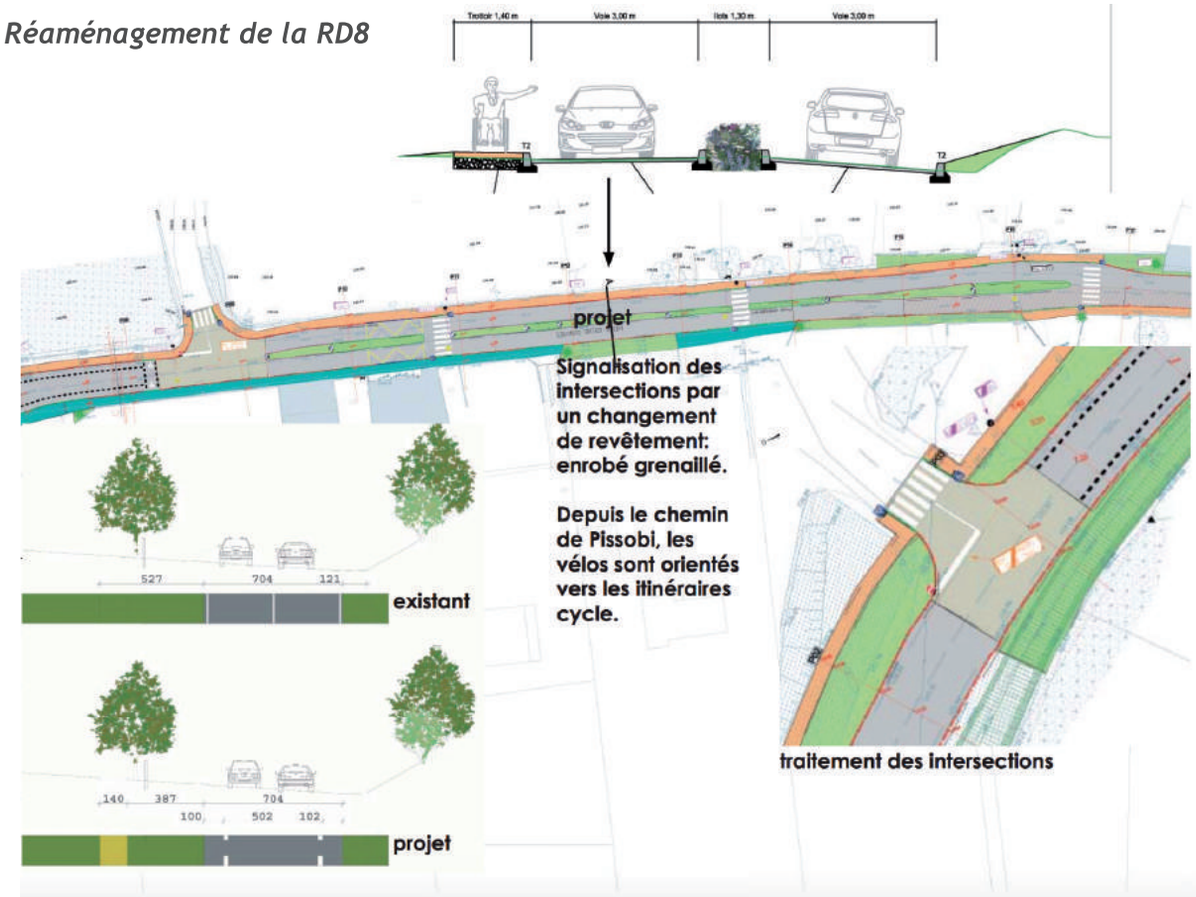

Coupes d'aménagement de la zone des Places

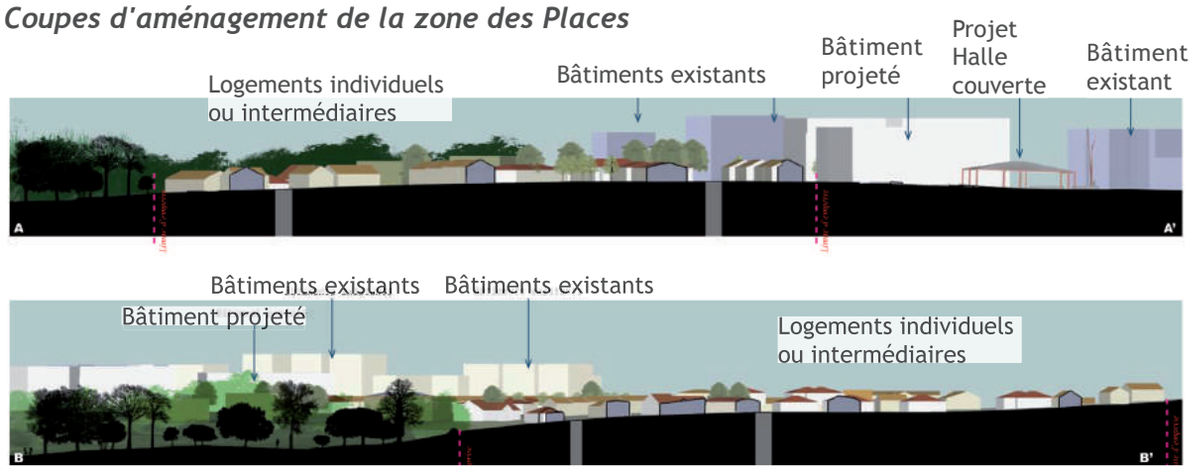

Plan d'aménagement de la zone des Places

- Construction d'une salle festive et culturelle à Pradines conçue par un architecte assisté par un bureau d'études agréé **Haute Qualité Environnementale** avec des exigences en matière de : gestion de l'énergie, gestion de l'entretien et maintenance, confort acoustique et visuel, intégration du bâtiment en harmonie avec l'environnement immédiat, choix intégré des procédés produits et systèmes, chantier à faible nuisance, confort hygrothermique...
- Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en accord avec la **loi Grenelle II**.
- Installation de **bennes à déchets verts accessibles par le dessus** et à demeure pour faciliter l'enlèvement des déchets de tontes et de tailles pour les particuliers ;
- Acquisition d'un **véhicule électrique** à l'aide de partenaires pour les déplacements des services techniques sur la commune et ses environs.
- Acquisition de **matériel** pour permettre la mise en œuvre du **programme « Zéro Phyto » :**

  - une **machine mécanique** pour le traitement des espaces en castine (Places, cheminements piétons, allées des cimetières...) ;

  - un **peigne à gazon** pour le traitement du stade : maintien de la planéité tout en éliminant les jeunes plantules parasites.
- Mise en place de **liaison pour des déplacements doux** entre les quartiers de Pradines notamment avec l'aménagement des Places.
- Création d'un **espace de covoiturage** sur la commune au niveau du parking de la salle festive (travaux en cours).
- Achat de **matériels de détection** pour rechercher et **réduire les fuites d'eau** sur les canalisations de la ville (et en limiter les pertes).
- Réalisation et cartographie du **Schéma directeur de l'assainissement**.
- Mise à l'étude d'un projet de **protection de la station de pompage** située dans l'Île à côté du stade avec un périmètre de protection. (Garantir notre approvisionnement en eau potable).
- Installation d'une **borne de recharge rapide pour véhicules électriques** de passage afin de faciliter le développement de ce type de voitures propres.

Pradines
une ville à la campagne

Bienvenue à Pradines

une ville à la campagne

- 4 bourgs anciens avec leur église, des commerces, un hypermarché Leclerc ;
- 50 associations de sports, culture et loisirs, une médiathèque ;
- 2 écoles numériques avec ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) ;
- Un Centre social et culturel, un Ehpad, des logements individuels et collectifs en construction ;
- Accès aux transports collectifs du Grand-Cahors et bus scolaires du Département ;
- Une Halle des sports, une base de loisirs et 2 stades ;

... et bientôt, une salle festive et culturelle de 400 à 1000 places !

Mairie de Pradines - Allée François Mitterrand - 46090 Pradines
Tél 05 65 53 26 00 - Fax 05 65 53 26 02 - mairie@pradines.fr - www.pradines.fr

MOT DE L'OPPOSITION

Lettre aux Pradinoises et Pradinois,

L'année 2017 qui s'achève nous invite à faire le point sur notre activité au sein du conseil municipal de Pradines.
Cette démarche nous a amené à considérer avec réalisme les difficultés rencontrées par notre groupe, minoritaire au sein du conseil municipal, pour faire entendre à l'extérieur de la Mairie les nombreuses interventions effectuées lors des débats.
Certes, le journal municipal nous accorde une chronique où notre expression peut apparaître. Mais nous ne pouvons pas développer comme nous le souhaiterions les thèmes dans lesquels nos choix s'avèreraient différents de ceux présentés par M. Le Maire de Pradines.
Ce constat nous conduit à aborder la suite de notre action « Autrement » pour vous apporter un éclairage alternatif aux informations officielles dispensées par les élus de la majorité.
Jusqu'à présent, les échanges avec les Pradinois n'ont pu exister que grâce aux nombreux messages que nous avons reçu par le biais de notre adresse mail ou par des rencontres dans les rues de notre commune.
En dépit de ces contacts qui nous confortent dans notre démarche, il est difficile d'argumenter et de communiquer de façon sérieuse et technique par l'intermédiaire de simples « mails » ou « rencontres ».
Aussi, fort des soutiens que vous nous manifestez, nous avons décidé de nous inscrire dans un mouvement « Citoyen » plus large que la seule information municipale en vous proposant prochainement une nouvelle formule de communication.
Cette évolution va nous permettre d'intervenir de manière plus précise et concrète pour vous faire connaître notre vision du développement de notre commune et en quoi elle diffère de celle qui est défendue par l'équipe de M. Le Maire actuellement aux commandes. Elle permettra aussi de vous donner la parole afin d'évoquer tous les aspects de votre vie quotidienne et les problèmes qui peuvent en découler.
Nous profitons de cette lettre pour vous souhaiter à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour qu'ensemble, cet élan citoyen vive, pour le bien de Pradines et de ses habitants.
Nous vous rappelons l'adresse mail par laquelle vous pouvez nous contacter directement : pradinesopposition@gmail.com

Les élus de l'opposition.
Katia CHIPOLINA, Ludo FERAUD, Sylvie LECOMTE-DRECQ, Christian LIAUZUN.

CARNET, ÉTAT-CIVIL

Une autorisation de la famille est indispensable pour cette publication.

Décès

Jacqueline FOURNIÉ épouse LABARRADE, le 10 août
Claude SUQUET veuve BETHANCOURT, le 18 septembre
Andréa CUBAYNES veuve SOULIÉ, le 25 septembre
Angèle CARBAJAL veuve MARAVAL, le 27 septembre
Renée LASFARGUES veuve BRUGIDOU, le 1 octobre
Raymond CAMBOU, le 4 octobre
Odette MARQUES veuve MORTEYROL, le 6 octobre
Guy BLANCHOU, le 11 octobre
Robert GALTIÉ, le 16 octobre
Catherine HAYE épouse COLLIGNON, le 18 octobre
René MALETA, le 25 octobre
Maria BORGES veuve CARDOSO, le 30 octobre

Naissances

Nolan GINOUX, le 18 mai
Tom ATINEAULLE, le 29 août
Inaïa VOULANA GUGLIELMINI, le 05 septembre
Yann DENIER, le 10 septembre

Mariages

Hervé COULARDET et Maria CARRION SERRANO, le 18 novembre

AGENDA

JANVIER

9 janv	Épiphanie et randonnée
13h30	Foyer rural de Flottes
10 janv	L'heure du conte
16h	Amis de la bibliothèque - Médiathèque
17 janv	Atelier créatif
15h	Médiathèque
20 janv	P'tit déj, on lit
10h	Amis de la bibliothèque - Médiathèque
20 janv	Soirée cabaret "Duo Y'a d'la voix"
20h30	Salle D.Roques - A.V.E.C
24 janv	Atelier numérique
15h	Médiathèque
26 janv	Concours de belote
20h30	Foyer rural de Flottes

FÉVRIER

2 fév	Match impro "Les truffes d'Olt" face à la "Bulle Carrée" de Toulouse
21h	Salle D. Roques - Les Truffes d'Olt
3 fév	Soirée paysanne avec le conteur Clément Bouscarel
20h30	Association Pierres & Empreintes
7 fév	L'heure du conte
16h	Amis de la bibliothèque - Médiathèque
14 fév	Atelier créatif
15h	Amis de la bibliothèque - Médiathèque
17 fév	Théatre " Le trésor de Mamma"
20h30	Salle D.Roques - A.V.E.C
21 fév	Atelier numérique
15h	Médiathèque
23 fév	Concours de belote
20h30	Foyer rural de Flottes
28 fév	Atelier de lecture "Katulu"
15h	Amis de la bibliothèque - Médiathèque

MARS

3 mars	Conférence sur la trufficulture animée par Pierre Sourzat
20h30	Association Pierres & Empreintes
7 mars	L'heure du conte
16h	Amis de la bibliothèque - Médiathèque
14 mars	Atelier créatif
15h	Médiathèque
17 mars	Concert "j'ai rendez-vous avec vous"
	Salle D.Roques - A.V.E.C
21 mars	Atelier numérique
15h	Médiathèque
23 mars	Concours de belote
20h30	Foyer rural de Flottes
24 mars	Match impro "Les Truffes d'Olt" face à "Les Guily" de Lyon
20h30	Salle D.Roques - Les Truffes d'Olt
26 mars	Ciné-Latino
20h30	Salle D.Roques - A.V.E.C & Ciné+

AVRIL

4 avril	L'heure du conte
15h	Amis de la bibliothèque - Médiathèque
11 avril	Atelier créatif
15h	Amis de la bibliothèque - Médiathèque
14 avril	Concert "Du souffle aux cordes"
20h30	Salle D.Roques - A.V.E.C
18 avril	Atelier numérique
15h	Médiathèque
21 avril	P'tit déj, on lit
10h	Amis de la bibliothèque - Médiathèque
25 avril	Atelier lecture "Katulu"
15h	Amis de la bibliothèque - Médiathèque
27 avril	Concours de belote
20h30	Foyer rural de Flottes

Des activités au Centre social et culturel de Pradines

À partir du 26 décembre et jusqu'au 5 janvier, l'Escale emmenera son public dans la magie des fêtes de fin d'année avec un programme alléchant : des sorties culturelles et de loisirs, des ateliers créatifs et culinaires, de la musique et du sport ... ; il y en aura pour tous les âges !
À retrouver sur www.pradines.fr